

Le 3 mars 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 2 mars 2020 à 19h32, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents :

Monsieur Daniel Braün

Monsieur Charles Brochu

Monsieur Eric Courteau

Madame Sylvie Giroux

Monsieur Fernand Leclerc

Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

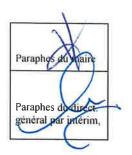
Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire/trésorier par intérim est aussi présent.

2020-043 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points 7.1 et 7.2, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
 - Approbation des procès-verbaux
 - Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2020 3.1
 - Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2020
 - Approbation du procès-verbal d'ouverture de soumission du projet de réaménagement du garage de l'Hôtel de ville - Phase 3
- Correspondance Divers comités
- - 5.1 Demande de M. André Nadeau – Achat d'une vente d'une parcelle du chemin Bonnar
 - 5.2 CPTAQ - Demande de monsieur Marcel St-Pierre
- 6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier 6.2 rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
- Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture
 - Acceptation du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes 7.1 habiles à voter - Règlement d'emprunt numéro 567 décrétant une dépense et un emprunt de 415 000\$ pour le réaménagement du garage municipal - Phase 3
 - 7.2 Acceptation du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter - Règlement numéro 568 décrétant une dépense et un emprunt de 636 000\$ pour les travaux d'asphalte chaude et la réfection de ponceaux sur les chemins De La Rivère et De La Vallée
- Affaires nouvelles et suivis
 - Journal L'Étincelle Demande de publicité pour le 50e anniversaire
 - Journal La Tribune Publicité dans le cahier de la région de Richmond
 - Fondation Justin Lefebvre Vente de billets pour le premier tirage annuel
 - 8.4 Terrain Rue De l'Escale - Demande d'achat
 - Acceptation de la proposition de Inter Clôtures Bois-Francs pour la fourniture et l'installation d'une clôture et les cabanes de joueurs
 - Acceptation de la proposition de Inter Clôtures Bois-Francs pour la fourniture et l'installation d'une clôture de sécurité pour le terrain de baseball (Backstop
 - 8.2 Autorisation à la direction générale d'approprié à la soumission de 14 000\$ à même le surplus accumulé.
 - Autorisation à procéder au 2ième affichage d'appel d'o-fres auprès de SEAO pour le projet de 8.6 réaménagement du garage de l'Hôtel de ville - Phase 3 8.7 Autorisation à présenter une demande d'aide financière pour l'emploi d'un étudiant pour la
 - saison estivale 2020 Emploi été Canada
 - Exposition Agricole de Richmond Don pour l'installation des lumières pour la sécurité 8.9 Légion Branch no. 15 - Demande de dons pour la Vente verte annuelle
 - 8.10 Club 4H - Demande de publicité
 - 8.11 SPA de L'Estrie – Résolution sur l'application de la Loi P-38.002 (chiens dangereux)
 - 8.12 Demande auprès du projet de Gazoduc et au député M. André Bachand pour le prolongement du réseau de gaz naturel à partir du parc industriel de Richmond vers la résidence Wales Home & Chsld Wales Inc.



- 8.13 Demande auprès du comité de travail pour le projet de gazoduc, d'inclure la municipalité du Canton de Cleveland comme participant permanent au dit comité
- ADMQ Inscription au Congrès 2020 pour Mme Julie Létourneau et Mme Claudette Lapointe Ferme Alsum 95 chemin De La Vallée Incendie de résidence 8.14
- 8.15
- 8.16 Vente d'immeuble pour défaut de paiement des impôts fonciers
- 8.17 Vente d'une partie du terrain de la municipalité au voisin situé au 296 chemin De La Rivière
- 8.18 Varia:
- Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10. Période de questions pour le public
- Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 6 avril 2020

2020-044 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-044-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU **3 FÉVRIER 2020**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance du 3 février 2020 soit adopté tel que présenté.

2020-044-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2020**

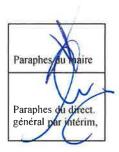
Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2020 soit adopté tel que présenté.

2020-044-3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE DE L'HÔTEL DE VILLE – PHASE 3

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal d'ouverture de soumission du projet de réaménagement du garage de l'Hôtel de ville - Phase 3 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposés à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.



2020-045 DIVERS COMITÉS

2020-045-1 DEMANDE DE M. ANDRÉ NADEAU – ACHAT D'UNE VENTE D'UNE PARCELLE DU CHEMIN BONNAR

ATTENDU QUE monsieur André Nadeau, propriétaire du lot

5 535 814 situé sur le chemin Barr dépose une demande au conseil afin de pouvoir acquérir une partie du chemin Bonnar à la largeur de son terrain, ainsi qu'une parcelle à la droite de son terrain, le tout tel que déposé par l'arpenteur-géomètre monsieur Philippe Marin;

ATTENDU QUE le conseil municipal est disposé à céder contre

rémunération une partie de l'assiette du chemin

Barr et Bonnar;

ATTENDU QUE ces portions de chemin ne sont et ne seront

jamais utilisées à des fins de circulation;

ATTENDU QUE monsieur Nadeau accepte de prendre en charge

les honoraires professionnels pour la conclusion de la vente, soit ceux de l'arpenteur

et du notaire;

ATTENDU QUE le conseil municipal accepte de vendre le

terrain à monsieur Nadeau ayant une dimension approximative de 3 852m² (à valider avec la description technique de l'arpenteur-

géomètre);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu unanimement :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland fixe le prix de vente du terrain d'une dimension approximative de 3 852m² à 5 000\$ plus taxes applicables.

QUE la municipalité du Canton de Cleveland donne mandat à monsieur le Maire, Herman Herbers, et au directeur général par intérim, afin de conclure les ententes et conditions relatives au projet de vente des portions d'assiettes des chemins Bonnar et Barr, tel que demandées.

QUE le projet d'acte de vente soit représenté au conseil municipal pour adoption finale.

4865

Paraphes du maire

Paraphes du direct général par intérim,

2020-045-2 CPTAQ – DEMANDE D'AUTORISATION MARCEL ST-PIERRE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marcel St-Pierre a déposé une

demande afin d'utiliser une superficie 0.5 hectare à des fins non-agricoles sur

le lot 5 535 973;

CONSIDÉRANT QUE le but est de construire un chalet de 25'

X 30' afin d'habiter l'endroit et éviter le vol d'équipement et matériel sur la

terre;

CONSIDÉRANT QUE le lot est situé en zone AFD-10 et que

l'usage chalet n'est autorisé que sous certaines conditions de droit acquis au

niveau de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE Le projet de construction n'est pas

conforme à la règlementation

municipale;

CONSIDÉRANT QUE Le projet n'aura pas d'impacts négatifs

sur le milieu agricole;

CONSIDÉRANT QUE la superficie réelle utilisé à des fins

résidentielles serait de 5000 m2;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 5 535 973, Marcel St-Pierre.

2020-046 FINANCE

2020-046-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer au montant de 28 059,94\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés.

2020-046-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 59 523,45\$ et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 1600,00\$ tel que présenté aux membres du conseil.

Paraphes du direct. général par paérim.

2020-046-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DAS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les frais de déplacements au montant de 3 615,81\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de février 2020 au montant de 16 769,71\$ et les déductions à la source du mois de janvier 2020, au montant de 9 898,86\$.

2020-047 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT ET DISPENSE DE LECTURE

2020-047-1 **ACCEPTATION** DU **CERTIFICAT** RELATIF \mathbf{AU} DÉROULEMENT DE LA **PROCEDURE** D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER – RÉGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 567 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 415 000\$ POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE **MUNICIPAL - PHASE 3**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal accepte le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le projet de règlement d'emprunt 567.

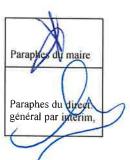
QUE le conseil municipal autorise le directeur général par intérim à signer ledit certificat séance tenante.

2020-047-2 **ACCEPTATION** \mathbf{DU} CERTIFICAT RELATIF \mathbf{AU} DÉROULEMENT DE LA PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER - RÈGLEMENT NUMÉRO 568 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 636 000\$ POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTE CHAUDE ET LA RÉFECTION DE PONCEAUX SUR LES CHEMINS DE LA RIVIÈRE ET DE LA VALLEE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal accepte le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le projet de règlement d'emprunt 568.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général par intérim à signer ledit certificat séance tenante.



AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2020-048 JOURNAL L'ÉTINCELLE – DEMANDE DE PUBLICITÉ POUR LE 50^E **ANNIVERSAIRE**

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Daniel Braun et résolu à l'unanimité que la municipalité du Canton de Cleveland ne donne pas suite à cette demande de publicité pour le 50e anniversaire de L'Étincelle.

2020-049 JOURNAL LA TRIBUNE - PUBLICITÉ DANS LE CAHIER DE LA **RÉGION DE RICHMOND**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu à l'unanimité que la municipalité du Canton de Cleveland ne donne pas suite à cette demande de publicité dans le cahier de la région de Richmond.

2020-050 FONDATION JUSTIN LEFEBVRE - VENTE DE BILLETS POUR LE PREMIER TIRAGE ANNUEL

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un don au montant de 100\$ à la fondation Justin Lefebvre pour l'année 2020.

QUE cette dépense non prévue au budget 2020 soit affectée dans le poste « Dons-Divers 2020 »;

2020-051 TERRAIN RUE DE L'ESCALE – DEMANDE D'ACHAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a acquis le terrain situé sur la rue de

l'Escale suite à la procédure de vente pour taxes en

date du 3 juillet 2013;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dû après l'acquisition procéder à la

démolition du ou des bâtiments érigés sur l'emplacement et que certains détritus et matériaux de

construction ont été laissés sur place et enfoui;

CONSIDÉRANT QUE la demande du propriétaire (ou futur propriétaire) du

terrain adjacent afin de pouvoir agrandir sa propriété;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est disposé à céder contre rémunération le terrain portant le numéro 5535122, sous conditions particulières reliées à son état actuel;

Paraphes du direct général payintérin

CONSIDÉRANT QU'

il soit inscrit à l'acte de vente à intervenir les précisions suivantes :

- le terrain a fait l'objet d'un enfouissement de détritus et de matériaux de constructions;
- la municipalité ne donne aucune garantie légale concernant l'état du sous sol du terrain, ni en rapport avec toute contamination présente et futur qui pourrait survenir;
- que l'acquéreur accepte tous les risques et périls reliés au terrain;
- toutes autres conditions recommandées par le notaire instrumentant.

CONSIDÉRANT QUE

l'évaluation municipale du terrain est fixée à 8 400 \$, et suite à l'état du terrain en sous sol, le conseil municipal accepte de réduire le prix de vente à 5 000 \$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE

l'acquéreur s'engage à aliéner les deux lots par une opération cadastrale afin d'en former un seul;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu unanimement :

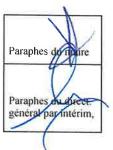
QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte de vendre le terrain situé sur la rue De L'Escale, portant le numéro 5 535 122 au propriétaire adjacent ou futur propriétaire de la propriété à être vendue, le tout selon les termes et conditions de ventes précitées;

QUE le prix de vente soit fixé à 5000\$ plus taxes applicables;

QUE l'acte de vente tel que préparé par le notaire instrumentant soit représenté aux membres du conseil pour validation finale.

2020-052 ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE INTER CLÔTURES BOIS-FRANCS POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE CLÔTURE ET LES CABANES DE JOUEURS

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que la soumission d'*Inter Clôtures Bois-Francs* soit retenue au montant de 18 744,20\$ plus les taxes pour la fourniture et l'installation de clôtures et les cabanes de joueurs pour le terrain de baseball au Parc Lamoureux.



2020-052-1 ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE INTER CLÔTURES BOIS-FRANCS POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE CLÔTURE DE SÉCURITÉ POUR LE TERRAIN DE BASEBALL (BACKSTOP)

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu que la soumission d'*Inter Clôtures Bois-Francs* soit retenue au montant de 6000\$ plus les taxes pour l'installation d'une clôture de sécurité pour le terrain de baseball (Backstop) Parc Lamoureux.

2020-052-2 AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE D'APPROPRIER LA SOUMISSION DE 14 000\$ À MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire finaliser les

améliorations et investissements des infrastructures, notamment au terrain de baseball du Parc Lamoureux débutés en

2019;

CONSIDÉRANT QUE les sommes d'argents disponibles

actuellement sont insuffisantes et celles-ci peuvent être affectées à même le surplus accumulé de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal afin de finaliser les

investissements projetés approprie la somme de 14 000 \$ au surplus

accumulé;

CONSIDÉRANT l'intérêt public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Daniel Braun et résolu unanimement :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à approprier la somme de 14 000 \$ à même le surplus accumulé afin de pourvoir aux dépenses d'investissements au terrain de baseball du Parc Lamoureux.

2020-053 AUTORISATION À PROCÉDER AU 2^{1èME} AFFICHAGE D'APPEL D'OFFRES AUPRÈS DE SEAO POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE DE L'HÔTEL DE VILLE – PHASE 3

CONSIDÉRANT

le projet d'investissement pour le réaménagement du garage/bureau de l'Hôtel de Ville - phase 3;

Paraphes du direct général par inverim,

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres public conformément à la

règlementation en vigueur et du résultat de l'ouverture de

soumission tenu le 26 février 2020 à 11h00;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucune offre de prix déposée et constatée

au procès verbal d'ouverture de soumissions;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire poursuivre le projet

d'investissement concernant le réaménagement du

garage/bureau de l'Hôtel de Ville – phase 3;

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le directeur général par intérim à procéder aux dispositions nécessaires afin de procéder à un 2^{ième} affichage concernant l'appel d'offres public auprès de SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec).

2020-054 AUTORISATION À PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'EMPLOI D'UN ÉTUDIANT POUR LA SAISON ESTIVALE 2020 – EMPLOI ÉTÉ CANADA

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la Direction générale à présenter une demande d'aide financière pour l'emploi d'un étudiant pour la saison estivale 2020 auprès d'Emploi été Canada.

2020-055 EXPOSITION AGRICOLE DE RICHMOND – DON POUR L'INSTALLATION DES LUMIÈRES POUR LA SÉCURITÉ

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

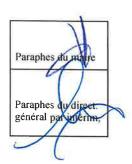
D'autoriser un don au montant de 500\$ à l'Exposition agricole de Richmond pour l'installation des lumières pour la sécurité, tel que prévu lors de l'adoption 2020 dans le poste Don 2020.

2020-056 LÉGION BRANCH NO. 15 – DEMANDE DE DONS POUR LA VENTE VERTE ANNUELLE

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un don au montant de 50\$ à la Légion Branch no. 15 pour la Vente verte annuelle qui aura lieu le 7 mars 2020.

QUE cette dépense non prévue au budget 2020 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2020 »;



2020-057 CLUB 4 H – DEMANDE DE PUBLICITÉ

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une publicité d'une ½ page au montant de 130\$ dans le programme 2020, tel que prévu dans le poste Don 2020;

D'autoriser un montant de 120\$ à titre de dons pour le Club 4H.

QUE cette dépense de 120\$ non prévue au budget 2020 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2020 »;

2020-058 SPA DE L'ESTRIE – RÉSOLUTION SUR L'APPLICATION DE LA LOI P-38.002 (CHIENS DANGEREUX)

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité délègue le mandat d'application du règlement de la Loi p-38.002 « Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens » à la SPA de l'Estrie.

2020-059 DEMANDE AUPRÈS DU PROJET DE GAZODUC «PROJET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU GAZIER VERS RICHMOND» ET AU DÉPUTÉ M. ANDRÉ BACHAND POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE GAZ NATUREL À PARTIR DU PARC INDUSTRIEL DE RICHMOND VERS LA RÉSIDENCE WALES HOME & CHSLD WALES INC.

CONSIDÉRANT le projet du prolongement du réseau de gaz naturel

(gazoduc) tel que préconisé par l'entreprise Énergir, le tout à partir de la Ville de Windsor jusqu'au Parc Industriel de

Richmond;

CONSIDÉRANT les études de faisabilités réalisées permettant le

prolongement du réseau de gaz naturel;

CONSIDÉRANT le trajet pour la construction du gazoduc passera sur le

territoire de la municipalité du Canton de Cleveland, soit le long du Chemin Steel-Plante ou Grande ligne (à déterminer) et la route 143 sur une distance variant de 7 à 10 kilomètres;

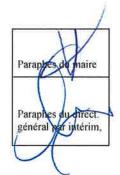
CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Cleveland a donné son

appui et son autorisation au projet;

CONSIDÉRANT la demande de la résidence pour personnes âgées de pouvoir

être desservie en gaz naturel et ce compte tenu de la

rentabilité financière à long terme pour l'organisme;



CONSIDÉRANT

la résidence Wales Home est sur le point de réaliser un important projet d'agrandissement permettant l'ajout de 96 logements de style appartements condos pour personnes âgées;

CONSIDÉRANT

que les travaux de construction pour le prolongement du réseau seront sur une distance approximative de 5 km, jusqu'à la résidence Wales Home;

CONSIDÉRANT

que l'ajout du trajet vers la résidence du Wales Home pourra permettre à d'autres entreprises de bénéficier de cette ressource énergétique importante;

CONSIDÉRANT

l'intérêt public;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QU' une demande soit faite auprès du projet de gazoduc « Projet de prolongement du réseau gazier vers Richmond », pour le prolongement du réseau de gaz naturel à partir du Parc Industriel de Richmond jusqu'à la résidence pour personnes âgées Wales Home et CHSLD Wales Inc.

QUE la municipalité du Canton de Cleveland demande à M. André Bachand, député de Richmond de prendre les dispositions nécessaires et d'appuyer auprès des autorités compétentes la demande de prolongement du réseau de gaz naturel jusqu'à la résidence pour personnes âgées Wales Home et CHSLD Wales Inc.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Jonathan Julien, au Ministre responsable des Aînés et des proches aidants, Mme Marguerite Blais et à M. Bertrand Ménard, Maire de la Ville de Richmond et Mme Brendalee Piironen, directrice générale de la résidence Wales Home et CHSLD Wales Inc.

2020-060 DEMANDE AUPRÈS DU COMITÉ DE TRAVAIL POUR LE PROJET DE GAZODUC « PROJET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU GAZIER VERS RICHMOND », D'INCLURE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND COMME PARTICIPANT PERMANENT AUDIT COMITÉ

CONSIDÉRANT le projet du prolongement du réseau de gaz naturel

(gazoduc) tel que préconisé par l'entreprise Énergir, le tout à partir de la Ville de Windsor jusqu'au Parc Industriel de la Ville de Richmond;

CONSIDÉRANT

le trajet pour la construction du gazoduc passera sur le territoire de la municipalité du Canton de Cleveland, , soit le long du Chemin Steel-Plante ou Grande ligne (à déterminer) et la route 143 sur une distance variant de 7 à 10 kilomètres;

Paraphes du direct général par intérim,

CONSIDÉRANT

que la municipalité du Canton de Cleveland n'a jamais été invitée aux réunions d'informations, ni fait partie intégrante du comité de travail sur le projet;

CONSIDÉRANT

que malgré la non présence d'un représentant du Canton de Cleveland au sein dudit comité, la municipalité a quand même donné son appui et son autorisation au projet, le tout afin de favoriser le développement économique de la région;

CONSIDÉRANT

que la résidence pour personnes âgées Wales Home et CHSLD Wales Inc. est situé sur le territoire de la municipalité de Cleveland et que cet organisme désire bénéficier de la fourniture du gaz naturel pour leur nouveau projet d'appartements/condos;

CONSIDÉRANT

qu'actuellement, les membres du conseil municipal du Canton de Cleveland désirent participer activement aux travaux du comité de travail dans le but d'être davantage informé sur ledit projet, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux sur le territoire et pour les citoyens;

CONSIDÉRANT

que les membres du conseil municipal du Canton de Cleveland veulent être consultés et participer aux discussions concernant les retombées économiques et financières reliées au projet;

CONSIDÉRANT

l'intérêt public;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

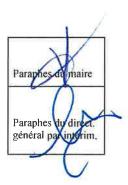
QUE les membres du conseil municipal du Canton de Cleveland demandent auprès du comité de travail du projet de gazoduc « Projet de prolongement du réseau gazier vers Richmond », concernant le prolongement du réseau de gaz naturel à partir de la Ville de Windsor jusqu'au Parc Industriel de la Ville de Richmond, de procéder à la création d'un poste de représentant de la municipalité du Canton de Cleveland.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux membres du comité de travail sur le projet en question.

2020-061 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – INSCRIPTION AU CONGRÈS 2020 POUR CLAUDETTE LAPOINTE ET JULIE LÉTOURNEAU

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'inscription au Congrès 2020 à l'ADMQ à Claudette Lapointe et Julie Létourneau au coût de 555\$ plus taxes, par inscription.



2020-062 FERME ALSUM – 95 CHEMIN DE LA VALLÉE – INCENDIE DE RÉSIDENCE

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un don au montant de 500\$ à la Ferme Alsum pour l'incendie de leur résidence.

QUE cette dépense non prévue au budget 2020 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2020 »;

2020-063 VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES À LA MRC

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement de mandater la direction générale à demander à la MRC du Val-Saint-François de faire vendre pour non-paiement de taxes, l'immeuble suivant qui est en défaut de paiement (selon la liste présentée par la directrice générale), à savoir :

Les matricules : 0760 85 6717, 1260 12 3556, 1260 38 4453, 1261 24 0710, 1354 96 2154, 1364 90 9954, 1365 39 9486, 1367 65 4995,

D'autoriser à ce que soient déposées les créances municipales et scolaires (s'il y a lieu), à la MRC du Val-Saint-François, avant le 19 mars 2020, à moins qu'il y ait paiement des arrérages ou qu'une entente de paiement soit intervenue entre le(s) contribuable(s) et la municipalité avant cette date. (Article 985 du Code municipal concernant les prescriptions (LRQ c. D-27.1)).

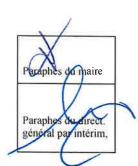
2020-064 VENTE D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ AU VOISIN SITUÉ AU 296 CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la direction générale à entamer les discussions auprès du propriétaire situé au 296 chemin De La Rivière afin de pouvoir céder une partie du terrain de la municipalité située en arrière du lot du 296 chemin De La Rivière.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.



PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de messieurs Gerald Badger et Marcel St-Pierre sur les points suivants :

- Membre du CA du Mont Saint-Patrice
- Membre du CA du Centre d'arts
- Changement de zonage à la Ville de Richmond implication du maire
- CPTAQ pour un chalet
- Vol sur la propriété de M. St-Pierre au chemin Bonnar

2020-065 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 20h50.

Herman Herbers, Maire

Michel Perreault, CRA, CMA Directeur général par intérim

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 3e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt.

Herman Herbers, Maire